

*
* *

Les vingt-cinq mille soudards arrivèrent et Prié, après les avoir gonflés de suif, les mit à l'œuvre honnête qu'il avait rêvée.

Il commença par renouveler l'ordre aux doyens de prêter serment et de voter ce qu'il lui conviendrait de faire.

Le jésuite savait d'avance leur réponse, et c'est ce qu'il voulait.

Donc, sur leur second *zut* aussi énergique que le premier, il fit appeler deux de ses colonels — plus graines de bagne que



d'épinards — et leur tint à peu près ce langage :

« Honorables militaires,

Je vous connais assez pour savoir que criblés de dettes et de mauvaises habitudes, vous ne demandez qu'à... continuer votre cascadeuse existence. Eh bien, il y a un coup à faire qui vous rapportera gros : Je n'ose arrêter cinq doyens énergiques au milieu de la populace; faites-les venir chez vous sous un prétexte aimable et... garottez-les moi solidement.

Il y aura trois cents pistoles pour chacun de vous. Ça vous va-t-il? »

— « *Ia, ia, tarteifle!* s'écrièrent les deux lansquenets, fu puvez gomder sur nodre défument... si fu nus bayez d'afance. »

— Touchante confiance! répondit Prié en riant, mais j'en ferais autant, je l'avoue.

— N'est-ce bas?... exclamèrent les sacripants, en tendant leurs mains velues.

*
* *

Le 14 mars 1719 le guet-apens eut lieu.

François Agneessens, de Haeze, André Coppens, François Lejeune, Vanderborcht, doyens ou syndics des diverses nations furent garottés et coffrés dans la *Steen-Porte*.

Agneessens, simple fabricant de chaises de cuir, était un beau et bon vieillard de soixante-dix ans; mais plus ferme encore que bon, il avait toujours tenu tête aux empiétements que Prié voulait inventer à son bénéfice.

Comme ce brave citoyen, tout en fabriquant ses chaises, s'était fabriqué de l'instruction, il était la coqueluche des ouvriers et la bête noire du gouverneur qui l'appelait par railleterie « le demi-savant. »

Les courtisans riaient du « bon mot »... et les trois quarts de ces crétiens savaient à peine écrire!...

*
* *

Prié s'était juré la mort de l'honnête homme. Donc, il était condamné d'avance. Néanmoins, le vieux patriote protesta de son innocence, affirmant, avec raison, qu'il n'avait fait que remplir son mandat de délégué du peuple.

Pauvre homme qui, dans sa loyauté, croyait que l'on n'est pas puni quand on accomplit son devoir!... Les juges devaient-ils rire dans leurs toges sacrées!...

*
*
*

Le 9 septembre, les cinq magistrats populaires furent condamnés : Agneessens à mort, les quatre autres au bannissement perpétuel et à la confiscation de leurs biens.

La magistrature communale implora la grâce des malheureux.

« — F... moi le camp! s'écria le gouverneur, ou je vous fais raccourcir aussi! »

La magistrature court encore...

A des gouverneurs de cette espèce, ce ne sont pas des pla-



cets qu'il faut présenter, mais une bonne milice en armes...

L'exécution — pardon, l'assassinat eut lieu le 19 septembre sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

Avant, on avait conduit Agnessens devant le conseil, qui lui signifia la sentence, et comme il soutenait qu'il avait fait son devoir :

« — Rappelez-vous que vous êtes devant vos juges, lui dit-on.

— Mon juge, c'est Dieu ! » répondit le vieillard.

Mais le mot ne fit pas d'effet... Est-ce que ces « juges » de l'ordre moral croient à quelque chose!... Ils mangent de la messe, voire même des hosties... et puis v'là tout!... C'est pour la galerie...

*
* *

Agnessens mourut bravement, les yeux fixés sur l'hôtel de ville. Son confesseur l'ayant exhorté à les lever plutôt au ciel, il lui répondit :

« — Laissez, ces degrés me rappellent combien de fois je les ai montés pour la cause du peuple ! »

Et se tournant vers le bourreau :

« — Déliez-moi les mains, je suis trop vieux pour avoir peur de la mort. »

Le bourreau obéit.

Puis le martyr courba sa tête vénérable... Une seconde après,



il y avait un juste de moins sur la terre et un crime de plus sur la conscience des gouvernants.

Mais pareille vétille ne compte pas !

S'il fallait s'arrêter à tout bout de champ aux bagatelles de la porte, je vous demande ce que deviendraient les grands États, la grande politique?...

Ah ! s'il s'agissait d'un roi ou d'un empereur... se nommât-il Charles IX ou Caracalla!... mais un fabricant de chaises... fi ! allons donc !...

*
* *

Aussi, veuillez agréer mes excuses, chers lecteurs, de vous avoir entretenu si longtemps d'une si mince affaire... je vous en fais mon *meá culpá* — je me rattraperai!...

Pendant l'exécution, les quatre autres syndics, conduits à Etterbeek, se rendirent dans le pays de Liège... laissant leurs femmes et leurs enfants dans une horrible misère.

Bon ! voilà encore que je retombe dans mon péché originel...

Est-ce qu'on s'occupe de ces gens-là!...

*
* *

Les Bruxellois du xviii^e siècle n'étaient plus les fiers communi-
niers d'autrefois.

Ils se contentèrent de pleurer comme des femmes.

On rendit toutefois à Agneessens les honneurs... mortuaires, malgré la présence des soudards allemands...

Comme cela ne pouvait pas le ressusciter, Prié laissa faire.

Quelques historiens ont la naïveté de dire qu'il n'osa pas les empêcher..... Il se fichait pas mal de ce patriotisme élégiaque.....

Ce qu'il eût fallu, c'était de lui faire avaler tout le sable taché du sang du martyr et de l'expédier ainsi ouaté sur la frontière allemande, avec ces mots :

« *Priez pour lui!...* »

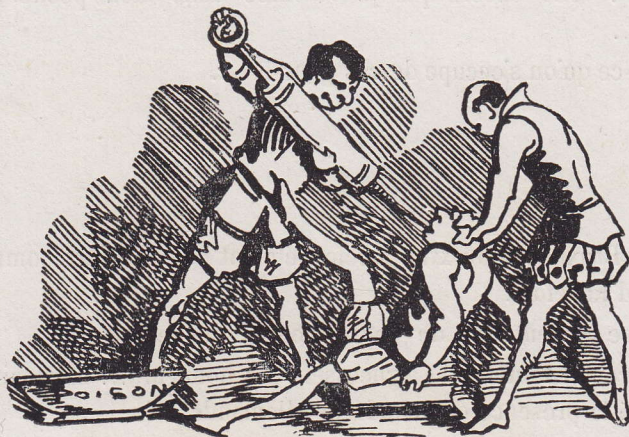
*
* *

Après ce coup d'Etat, le marquis eut ses coudées franches ; il put, tout à son aise, faire arrêter ceux qui s'étaient mêlés des troubles de Bruxelles et de Malines ou qui étaient simplement censés en avoir fait partie : la loi des suspects.

Ensuite, il fit prêter aux *Nations* tous les serments qui lui passèrent par la tête... les doyens étaient épouvantés — ils lui auraient baisé les pieds, et je reconnais que l'excellent marquis fut trop bon de ne pas le demander.

Toute résistance aux décrets de ce charmant gentilhomme était punie du bannissement perpétuel et de la confiscation des biens. Anvers, qui seulement eut l'air de faire la grimace, fut obligée d'héberger quatre régiments allemands... et en resta empestée pendant plusieurs mois.

Ah! messieurs les réactionnaires nous donnent de fameuses



leçons!... ce sont d'excellents professeurs ! Mais nous sommes, nous autres libéraux, il faut l'avouer, de bien mauvais élèves.

Dépasserons-nous jamais le *b a ba* politique ? J'en doute.

*
* *

Vers cette époque, une tentative commerciale, qui aurait pu avoir de grandes conséquences, fut essayée par le gouvernement.

Plusieurs traités accordaient à la Hollande le droit de fermer l'Escaut — et elle en usait, cela va sans dire.

On pensa à ouvrir une autre route aux vaisseaux belges, afin de leur donner la possibilité de trafiquer de nouveau avec le monde entier. Ostende fut la ville choisie, mais dès que les Hollandais s'aperçurent que les tentatives devenaient sérieuses, ils s'abouchèrent avec les Anglais et menacèrent Charles VI d'une guerre immédiate et pommée.

L'empereur effrayé fit cesser les travaux, et la prospérité commerciale du pays fut remise aux calendes grecques.

De bien bonnes calendes pour les donneurs de bonjours.

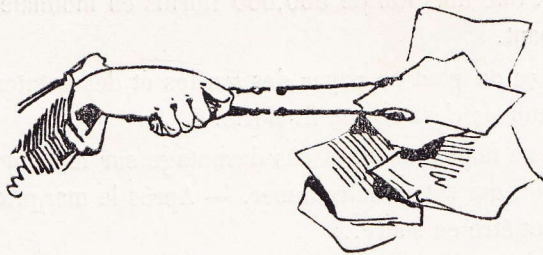
*
* *

Sur ces entrefaites, le marquis de Prié *le fut aussi de revenir...* sa position devenant gênée autant que gênante en Belgique.

Ce n'est pas qu'il ne se moquât du qu'en dira-t-on, mais à force de sévérité outrée et de concussions plus formidables que des vols de grands chemins, il finit par se rendre aussi odieux que le duc d'Albe, dont il aimait à se dire l'émule.

Alors son protecteur, le prince Eugène, le lâcha carrément et l'empereur Charles VI le rappela à Vienne.

Comme on était en train de fouiller dans ses petits papiers



avec des gants — car ça ne devait pas être propre! — le brigand eut l'intelligence de claquer subitement, le 12 janvier 1726.

Ces gueux ont toutes les chances!

*
* *

R È G N E S

DE

MARIE-ÉLISABETH, DE CHARLES DE LORRAINE
ET DE MARIE-THÉRÈSE.

1725-1780.

Le prince Eugène s'étant démis du gouvernement général des Pays-Bas — préférant être généralissime — vicaire de l'empereur en Italie — l'archiduchesse Marie-Elisabeth, sœur de Charles VI, fut nommée gouvernante de nos contrées, où elle arriva le 9 octobre 1725, entourée des pompes d'usage et des aigles de son pays.

Pour une belle femme, ça n'était pas une belle femme, mais elle parlait latin mieux que vous et moi — et c'était plus qu'une compensation.

Car la beauté s'efface
Et le latin reste,

comme disait mon professeur de philosophie... qui avait une figure d'écumoire...

*
* *

La cour de l'archiduchesse latiniste était montée sur un pied royal : son frère lui accorda tous les pouvoirs et nos États provinciaux une dotation de 560,000 florins en monnaie courante de Brabant.

Avec ça on peut se payer des gardes et des patates fraîches toute l'année; c'est ce que fit Marie.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur le règne de cette princesse, qui sut se faire aimer. — Après le marquis de Prié, elle parut être en sucre...

C'est pourquoi quelques-uns disent que son administration manqua de vigueur... Nous préférons ne pas insister, car nous dirions à ces gens... vigoureux des choses désagréables.

Marie-Élisabeth mourut en 1731.



HISTOIRE POPULAIRE
ET
TINTAMARRESQUE
DE LA
BELGIQUE

depuis l'époque des forêts vierges jusqu'à celle des tramways

Par Fernand DELISLE

ILLUSTRÉE PAR

Léon LIBONIS.

2^{me} VOLUME

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages
Succès des communes liégeoises, Tribunal des XXII.	3
Le Hainaut à vol d'oiseau.	12
Un mariage de raison.	13
Règne des Bourguignons : Philippe le Hardi et Jean-Sans-Peur.	18
Philippe le Bon : première partie.	27
Un entr'acte en musique ordinaire.	34
Suite et fin de Philippe le Bon.	41
Charles le Téméraire.	55
Marie de Bourgogne.	72
Règne des Autrichiens. Régence de Maximilien.	76
Règne de Philippe le Beau et régence de Marguerite.	90
Enterrement du moyen âge. Les débats de Charles-Quint. Apparition du protestantisme.	99
Deuxième partie du règne de Charlot-la-Mangeoire	108
Dernière étape de Charles. Il se fait ermite	126
Règne de Philippe II ou les Pays-Bas à la torture. Première partie : Régence de Marguerite de Parme	139
Règne de Philippe. Deuxième partie: Le duc d'Albe.	138
Fin du règne de Philippe. Gouvernement de don Juan.	139
Intermède. Le célibat des prêtres et fin de don Juan.	202
Alexandre Farnèse.	213
Quelques pages à l'adresse des amateurs de généalogies	219
Suite et fin du règne de Farnèse.	225
Règne d'Albert et d'Isabelle.	242
La situation jusqu'au traité de Munster.	264
L'évêché de Liège au XVII ^e siècle.	271
Conquêtes de Louis XIV en Belgique.	280
Domination autrichienne. Gouvernement du marquis de Prié. Agneessens le martyr.	293
Règne de Marie-Elisabeth, de Charles de Lorraine et de Marie-Thérèse.	303

	Pages
Joseph II le philosophe. Révolution brabançonne.	314
Révolution française.	328
Domination française. Bonaparte et... Napoléon.	339
Bataille de Waterloo. Expulsion des Hollandais.	351
Révolution de 1830	367
La Belgique indépendante. Règne de Léopold 1 ^{er} . Sa mort	377
Dernières pages	388

